

LA MOBILITE EUROPEENNE : UNE MISE EN ŒUVRE DE L'ALTERNANCE HORS EMPLOYEUR DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

Un dispositif de mobilité européenne entre 4 unités de formation par l'apprentissage de la Région Paca (IESTS, IMF, IRTS, IRFSS) a été mis en place dans le cadre des activités internationales de la plateforme AFORIS PACA.

Il constitue une manière originale de mettre en œuvre l'alternance hors employeur dans le cadre de l'apprentissage. En effet, ce dispositif permet à une dizaine d'apprentis d'effectuer leur stage externe de 8 semaines en Belgique, Espagne et Suisse.

Le dispositif sera financé par le Direction de l'apprentissage du Conseil Régional, désireux de favoriser la mobilité européenne pour les apprentis.

Nous souhaiterions que les apprentis et le directeur du CFA (GIAPATS) valorisent cette expérience qui permet d'appréhender :

- la diversité au niveau européen de la réponse sociale à une même problématique,
- de repérer les caractéristiques de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou d'exclusion dans les pays partenaires
- de découvrir et échanger sur les bonnes pratiques au travers de rencontres avec les professionnels occupant des fonctions similaires (ME, ES, EJE),
- de favoriser les échanges interculturels et la perception d'une citoyenneté européenne dans le cadre d'une participation collective à des activités et rencontres avec les acteurs du champ social.

Le projet prévoit une préparation culturelle par pays, une journée de restitution collective et l'association des maîtres d'apprentissages au projet. C'est en effet un binôme formateur d'institut et maître d'apprentissage qui réaliseront la visite de stage.

Ce poster serait présenté par le directeur du CFA, 2 apprentis, un formateur et un maître d'apprentissage. L'objectif est de valoriser le dispositif de l'apprentissage et la mobilité des apprentis.

Marie-Pierre SARAT

le 7 novembre 2016